

PORTANT PROCLAMATION DES RESULTATS ELECTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL DU CENTRE FLEURA DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE

Vu le code de l'éducation :

Vu le décret n°2024-3 du 2 janvier 2024 modifiant le décret n°2020-1527 en date du 7 décembre 2020 portant création de l'établissement public expérimental Université Clermont Auvergne (UCA); Vu les statuts de l'Université Clermont Auvergne ;

Vu les statuts du Centre FLEURA;

Vu l'arrêté n° EPE UCA-2024-017 portant organisation des élections des membres du conseil du Centre FLEURA;

Vu l'arrêté n° EPE UCA-2024-052 portant publication des listes électorales dans le cadre des élections des membres du conseil du Centre FLEURA;

Vu l'arrêté n° EPE UCA-2024-105 portant recevabilité des candidatures dans le cadre des élections des membres du conseil du Centre FLEURA

ARRETE

Article 1

Sont déclarés élus membres du conseil du Centre FLEURA :

- 1. Représentants des enseignants permanents du Centre FLEURA
 - EVELYNE DELSUC
 - CELINE GABET
 - ROSA-ANA GELBON
- 2. Représentants des personnels BIATSS du Centre FLEURA
 - GABRIEL DERAMOND

Article 2

- Publié le

Le présent arrêté sera porté à la connaissance des électeurs par voie d'affichage dans les locaux du Centre FLEURA, ainsi que par voie électronique.

Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Clermont-Ferrand, le 22/02/2024.

Le Président de l'Université Clermont Auvergne

Le Directeur Général des Services

Le Président de l'Université Clermont Auvergne certifie le caractère exécutoire de cet acté,

2 3 FEV. 2024

- Transmis au contrôle de légalité le 3 FEV. 2024 Modalités de recours : En application de l'article R421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.



ELECTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL DU CENTRE FLEURA DE L'UCA

PROCES-VERBAL

Collège des représentants des enseignants permanents du Centre FLEURA

Nombre de siège à pourvoir	3
Nombre d'électeurs inscrits	20
Nombre d'émargements	19
Taux de participation	95,00%
Nombre de votes blancs/nuls	2
Nombre de suffrages valablement exprimés	41

	Nombre de suffrages	RESULTAT
EVELYNE DELSUC	14	ELUE
CELINE GABET	14	ELUE
ROSA-ANA GELBON	13	` ELUE

Tous les sièges sont attribués, et l'élection est finalisée

Date du scrutin

Du 22/02/2024 - 09h00 au 22/02/2024 - 17h00

Fait à Clermont-Ferrand, le/22/02/2024

Le Bureau de Vote

Le Président

M. François PAQUIS

Assesseurs

Mme Sandra DEPLANCHE

Mme Adélaïde REYES



ELECTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL DU CENTRE FLEURA DE L'UCA

PROCES-VERBAL

Collège des représentants des enseignants permanents du Centre FLEURA

Nombre de siège à pourvoir	1
Nombre d'électeurs inscrits	5
Nombre d'émargements	5
Taux de participation	100,00%
Nombre de votes blancs/nuls	0
Nombre de suffrages valablement exprimés	5

	Nombre de suffrages	RESULTAT
GABRIEL DERAMOND	2	ELU
XIEZHE HUANGFU	2	
MARIE LAVEST	0	
LUC LEBARD	1	
YVETTE VERBARD	0	

Compte tenu d'une égalité de suffrages, le siège est attribué au plus jeune des candidats susceptibles d'être proclamés élus, soit GABRIEL DERAMOND.

Tous les sièges sont attribués, et l'élection est finalisée

Date du scrutin

Du 22/02/2024 - 09h00 au 22/02/2024 - 17h00

Fait à Clermont-Ferrand, le 22/02/2024

Le Bureau de Vote

Le Président

M. François PAQUIS

Assesseurs

Mme Sandra DEPLANCHE

Mme Adélaïde REYES